



Charte du consomm'acteur du Tri-Porteur



- Merci de **déposer les objets aux horaires d'ouverture du magasin**.
En dehors de ces horaires, nous organisons le magasin ou nous sommes en déplacement.
- **Vos anciennes TV, imprimantes, K7 vidéo, et livres abîmés** sont des objets que nous n'arrivons pas à tester ou à vendre car plus personne n'en veut et ils nous encombrent, **merci de les déposer directement à la déchèterie**.
- **Nous n'acceptons que le matériel en état de marche** car nous ne sommes pas habilités pour le réparer. En revanche, des lieux comme le « repère café » à Nyons réparent à vos côtés vos objets avec lesquels vous pouvez repartir.
- Si vous ne pouvez pas partir avec vos meubles (car trop encombrants dans votre véhicule), vous pouvez faire un bon de commande et payer. Vous avez **une semaine pour venir les chercher**. Au bout de ce délai, si vous n'êtes pas venus, ils peuvent être remis en vente.
Vous pouvez également **vous faire livrer** sur le territoire de la communauté de communes de Dieulefit – Bourdeaux uniquement pour 15 euros.
- Nous ne pouvons **pas vous réserver des objets**. En effet, nous avons la chance d'avoir une clientèle fidèle importante. De ce fait, si chacun nous fait part de ses désirs notre cerveau pourrait exploser !
- Merci d'attendre que **les objets soient mis en rayon et étiquetés** avant de vouloir les acheter.
- Tout est vendu en l'état et nous ne pourrions pas reprendre le matériel défectueux. **Un point rouge sur l'étiquette du prix** vous indiquera si nous avons trouvé une anomalie.
- Merci de **respecter les lieux**, notamment l'espace enfants qui n'est pas une salle de jeux !
- Merci de votre compréhension et n'hésitez pas à venir passer une journée avec nous en tant que **bénévole** pour comprendre les raisons qui nous poussent à écrire ces lignes :)